

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18377 - 71ÈME ANNÉE

Conférence du PCR

Célébration de l'égalité et de la rupture avec la colonie



Manifestation dans les années 1930, sous le mot d'ordre La Réunion département français.

Le PCR organise aujourd'hui à Sainte-Suzanne une conférence pour célébrer les 70 ans de la loi du 19 mars 1946.

Ce 19 mars, le Parti communiste réunionnais célèbre le 70e anniversaire de la loi abolissant le statut colonial de La Réunion. Elle a également inscrit dans la loi l'égalité des droits entre les Réunionnais et les autres citoyens de la République.

Aujourd'hui, le PCR rappellera le contexte de l'époque. Il relatera les

raisons qui ont amené les Réunionnais à choisir la forme originale de décolonisation que constitue la départementalisation.

Le rêve inscrit dans une loi

Le point de départ était un rêve : obtenir l'égalité entre les Réunionnais et les citoyens de la République. Ce rêve a amené un mot d'ordre : La Réunion département français. Il était présent dans les manifestations des syndicats dans les années 1930. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, il a amené la création d'une organisation politique formant un large rassemblement, le Comité républicain d'action démocratique et sociale, le CRADS.

Son programme était d'abolir le statut colonial pour obtenir l'égalité afin de mettre fin à la misère coloniale. Durant l'année 1945, la population a montré à trois reprises qu'elle voulait que ce rêve devienne réalité. Le CRADS a en effet remporté les élections municipales, rassemblant 70 % des suffrages, puis les cantonales et enfin les législatives avec l'élection des deux députés, Raymond Vergès et Léon de Lépervanche.

Le 19 mars 1946, le rêve était inscrit dans une loi.

Des décennies de combats

Mais les gouvernements qui se sont succédé ont pris des mesures qui ont maintenu les inégalités. Ils ont refusé d'appliquer l'article 2 de la loi qui prévoyait l'égalité des droits. L'absence d'anticipation de la croissance démographique a pesé lourd, ainsi que deux décisions : l'exten-

sion du supplément colonial dans la fonction publique au lieu de l'égalité avec la France, et la suppression du chemin de fer.

Pour que les Réunionnais puissent bénéficier enfin de l'égalité prévue en 1947, plusieurs décennies de combat ont été nécessaires. Il a fallu la démission de Paul Vergès et Elie Hoarau en 1987 pour enclencher le processus irréversible menant à l'égalité sociale. Elle fut enfin conquise au milieu des années 1990 avec l'alignement des prestations sociales et du SMIC. Pour le RMI, cela eut lieu en 2002.

Ce retard a amené à la crise que La

Réunion aujourd'hui : près de 30 % de chômage, la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, plus de 110.000 illettrés, plus de la moitié des jeunes privés d'emploi, manque de 20.000 logements sociaux, déficit commercial de plus de 4 milliards d'euros.

Le rêve du plein emploi

Il y a 70 ans, une génération de Réunionnais a pris ses responsabilités pour sortir d'une très grave crise. Elle a choisi de rompre avec

la colonie et de marcher vers l'égalité. C'était la première fois que des Réunionnais ont décidé de l'avenir de leur pays.

70 ans plus tard, les indicateurs sociaux et économique décrivent une grave crise. Le plein emploi apparaît comme un rêve. Nos aînés ont montré qu'un rêve peut devenir réalité, à condition de se rassembler, de prendre ses responsabilités et de décider.

M.M.

Victorin Lurel remet son rapport à Manuel Valls

Loi d'orientation sur l'égalité réelle avant la fin de l'année

Victorin Lurel a remis hier à Manuel Valls, Premier ministre, son rapport sur l'égalité réelle outre-mer. Cette rencontre a abouti à un calendrier et une méthode : vote d'une loi d'orientation avant la fin de l'année et consultations des partis politiques, des élus et des partenaires sociaux sur ce thème. Voici le communiqué diffusé hier par le Premier ministre.



Victorin Lurel, Manuel Valls, George Pau-Langevin et Ericka Bareigts lors de la remise du rapport sur l'égalité réelle au Premier ministre. (photo Gouvernement.fr)

Manuel Valls, Premier ministre, a reçu ce jour (hier - NDLR) Victorin Lurel, député de Guadeloupe, qui lui a remis officiellement son rapport sur l'égalité

réelle outre-mer, en présence de la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, et de la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité réelle, Ericka Bareigts. Le Premier ministre a sa-

lué la grande richesse de cette contribution. 70 ans après la loi de départementalisation de 1946, les écarts de développement entre la métropole et les outre-mer restent importants et appellent des mesures pour les réduire.

Cette remise officielle s'est poursuivie par une réunion qui a permis de fixer une méthode et un calendrier de travail. Le Premier ministre a demandé à ce que les 75 propositions du rapport soient analysées rapidement.

Ces propositions permettront de nourrir une stratégie en faveur de l'égalité réelle des outre-mer, qui se traduira notamment par une loi d'orientation devant être adoptée avant la fin de l'année 2016.

Des consultations seront lancées avec les formations politiques, les collectivités locales et les forces économiques et sociales sur ce thème.

Édito

Empêcher la loi Travail de tout aggraver

650 emplois supprimés depuis le début de l'année à La Réunion dans le BTP. Le congrès de la CGTR-BTP s'est déroulé hier sur un fond de crise, avec en particulier la liquidation de l'entreprise RECOBAT cette semaine. 36 salariés au chômage d'un coup.

La CGTR-BTP constate que des entreprises sont liquidées et d'autres se créent avec les mêmes patrons. De plus, les négociations salariales annuelles sont difficiles. Le patronat refuse toute augmentation.

Le même jour, les travailleurs de la CFAO ont commencé une grève pour dénoncer la manière dont ils sont traités dans cette entreprise. Ils sont soutenus par l'UR 974 qui avait organisé hier une manifestation devant le siège de cette entreprise pour montrer la solidarité et dénoncer le projet de loi El Khomri.

Ces deux événements rappellent la crise sociale à La Réunion. En raison de décisions politiques d'élus réunionnais, Didier Robert, Gilbert Annette et Huguette Bello notamment, les effectifs du BTP ont plongé car des grands chantiers ont été arrêtés. L'État a également contribué à cette crise en remettant en cause les règles de son soutien à la construction de nouveaux logements. Aujourd'hui, l'État diminue la subvention qu'il verse aux collectivités. La conséquence sur les investissements est immédiate.

Cette augmentation du chômage a lieu sur fond de dialogue social très difficile. Depuis 2013, les grèves sont plus dures car les patrons impliqués tentent d'abord de laisser pourrir la situation. Ils veulent aussi obtenir l'appui de la justice pour

casser la grève plutôt que de discuter, ce sont des référés déposés contre des grévistes.

Le refus d'appliquer comme prévu la loi du 19 mars est une des raisons qui explique aujourd'hui le chômage massif qui touche notre île. Pour les travailleurs qui ont un emploi, la situation reste encore souvent trop précaire, avec un patronat intransigeant qui refuse de discuter. C'est pourquoi le projet de loi du gouvernement réformant le Code du Travail est une grande menace. Il veut faciliter les licenciements et réécrire le contrat de travail au détriment du salarié.

Après un premier rassemblement le 9 mars devant la Préfecture, une seconde mobilisation a eu lieu hier devant la CFAO. Dans 12 jours, ce sera le temps fort avec un appel à manifester lancé par l'intersyndicale, pour éviter qu'une nouvelle loi n'aggrave encore la situation.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Plus de 4,4 milliards de déficit commercial

Les exportations de sucre reculent de 16 %

Les Douanes ont publié hier les statistiques du commerce extérieur relatives aux biens. Elles font apparaître une nouvelle hausse du déficit commercial avec 322 millions d'euros d'exportations, contre 4,7 milliards d'euros d'importations. Le choix du tout automobile pèse lourd dans la balance.

En 2015, le déficit commercial de La Réunion a commencé à se creuser. Cette tendance date d'une cinquantaine d'années. Les importations se sont en effet élevées à 4,7 milliards d'euros. L'achat de voitures, camions et pièces détachées d'automobile arrive en tête avec plus de 480 millions d'euros. Juste derrière se trouvent les carburants qui arrivent en tête avec 384 millions d'euros. Puis les médicaments arrivent en troisième position avec 222 millions. Du côté des exportations, le sucre reste le premier produit. Il a rapporté 68 millions d'euros. Le poisson arrive en seconde position, pour 47 millions d'euros. Les déménagements représentent en valeur la troisième exportation, pour plus de 23 millions d'euros devant les alcools pour 15 millions d'euros.

Plusieurs évolutions sont à noter. La consommation de carburant est en baisse de 24 %.

Mais pendant ce temps, les importations liées à l'automobile augmentent de 12 %, la hausse correspondante de la facture s'élève à plus de 50 millions d'euros entre 2014 et 2015. Les importations de charbon restent stables, avec 47 millions d'euros.

Le sucre ne suit pas cette tendance, bien au contraire. En valeur, les exportations ont chuté de 13 millions d'euros, soit un recul de 16 %. C'est avec la France que la chute est la plus brutale : -27 %.

Malgré tout, le sucre reste de loin le premier produit exporté, il pèse pour 21 %. Si on ajoute les alcools, la filière canne apporte 25 % des exportations.



Baisse des exportations de sucre.



Hausse des importations d'automobiles.

Di sak na pou di**À Monsieur le maire de Saint-André,
à propos de Raymond Vergès**

Le Docteur Raymond Vergès à l'aéroport de Gillot, aux côtés d'une délégation comprenant notamment Hyppolite Piot, maire de Saint-Louis.

Monsieur le Maire,

En ce mois de mars 2016, La Réunion, à travers le vote de la loi du 19 mars 1946, célèbre le 70^e anniversaire de l'abolition du statut colonial, devant conduire à l'égalité des droits des Réunionnais avec ceux des Français de Métropole.

Comme vous le savez, Raymond Vergès a été l'un des initiateurs avec Léon de Lépervanche, s'agissant de La Réunion, de l'acte fondateur de cette loi qui allait bouleverser l'histoire de La Réunion, dans tous les domaines.

Syndicaliste, ingénieur, Consul de

France, médecin, Directeur de la Santé, conseiller général, maire, député... Ce ne sont là que quelques fonctions parmi toutes celles assumées de son vivant par Raymond Vergès, au cours d'une carrière d'une richesse impressionnante, par son exemplarité.

Conseiller général et maire de Saint-André, celui qu'on a surnommé « le médecin des pauvres » et à qui La Réunion doit tant, est décédé à son domicile de Saint-André, le 2 juillet 1957. Cela fera 60 ans, l'an prochain. Au moment où La Réunion célèbre les 70 ans de la fin du statut colonial, il serait à mon sens légitime

que la municipalité de Saint-André songe – au-delà de toute considération politique partisane – et dans une perspective d'adhésion de la population de Saint-André, à honorer la mémoire de Raymond Vergès, illustre personnage qu'elle a eu le privilège de compter parmi les siens, à qui aucune des municipalités qui se sont succédé, n'a eu le souci de rendre justice.

Paul Dennemont
Citoyen de Saint-André

Oté

Zordi lo 19 mars 1946 !

Lo promié miniss la pran l'èr èk lo dépitè Lurèl pou fé in rapor d'si l'égalité réèl. Li la komann lo rapor o-di-t-on sé pou in ratrapaz sak i mank a nou dopi 70 zan, plito sak i dwa a nou. Aforsstan kozé la d'si, nout tout i koné nou la zamé èt la otèr èk bann la franss késtyon galizé. La kantité d'zafèr ni tonm pa an ord èk banna ? Néna télman zordi dann lo rapor, lo dépitè li mninm li propoz 35 rokomandasyon èk 75 propozysyon pou galizé.

An ratrapaz, li prètan dir, néna 25 kan pou fé, an mwinn minm mi trouv 25 kan lé in pé long, èksak nou lé finn atann, tanto va fé 100, épisa mi di, pétèt pou désertin zafèr ni pé atann ankor mé pou in pé fo fé tou-d-suit. Argard simploman d'si la shérté d'la vi, an plis sa in dominn i konsèrn nout tout.lé anndan lo rapor. Ni pé pran lélan la d'si, vik lo dépitè i koné in rèyon i di. Sanm pou mwinn d'si la shérté-d-la vi lo gouvèrman i gingn déza aksyon in dé lovié.

Promié lovié ? I pé déza goumant la rotrèt. Par égzanp d'si manshandiz, kontrol in pé lo pri, o lièrk lèss bann monopol son tousèl, antropran in pé pou la konkirans kiswa dann la kominikasyon, kiswa pou la mitièl, kiswa pou vwayazé, dot ankor. Sirtou argard byin si ant zot na pwinn in lantann pou akord d'si lo pri, banna lé for pou sa. Néna télman pou fé, zordi i tonm i bon zour pou komansé, pou arkomanss dopi lo débi. Lo 19 mars !

Justin

« I tir pa boudin kui dann vant koshon ! » - In kozman po la rout

Kisa i ozré dir lo kontrèr ? Avann an avoir boudin kui nana dé shoz é dé shoz pou fèr. Sa i fé pa dann in n'éstan, arienk par in klakmann doi . Mé akoz demoun i di sa ? Sa i vé dir koué o jis ? Sa i vé dir ou i pé touzour révé mé pou gagné lé pa si fasil. Dann désin animé, i tir kou d'fiziy dsi pèrdi é pèrdri roti i tonm di syèl. Mé désin animé, sé désin animé ; sa la pa la vi. Konm boudin kui dann vant koshon la pa konm dan la vi non pli. Ziska zordi o moins ! Domin ni koné pa. Tou lé ka, a l'èr, a la minite moin l'aprè fé mon modékri, kozman-la i vé dir, i fo pa prann son dézir pou la réalité é sa sé la sazès mèm. Ni artrouv !